

LOCATION LONGUE DUREE DE MATERIEL INFORMATIQUE
“MICRO-ORDINATEURS DE BUREAU”

1. Pouvoir Adjudicateur

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE KOUROU (S.IM.KO)
33, avenue Jean Jaurès – BP 812
97388 KOUROU Cedex
Téléphone : 0594 32 10 34
Télécopie : 0594 32 29 95

2. Procédure de passation

Marché à Procédure Adaptée – Article 27 du décret n° 2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics.

3. Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet la prise en crédit-bail de matériels informatiques (micro-ordinateurs de bureau) destinés au siège de la société ainsi qu'à ses bureaux de Cayenne, Macouria et Saint-Laurent du Maroni.

4. Caractéristiques principales

Cette consultation entre dans le cadre d'un renouvellement partiel du parc dont l'occurrence est de 36 Mois. Ce renouvellement est opéré pour moitié tous les 18 Mois.
Un contrat de financement sur 36 Mois sera proposé pour la location des équipements. Au terme de ce contrat l'acquisition du matériel sera possible sous réserve du versement d'un montant résiduel équivalent à un maximum de trois échéances.

5. Justificatifs à produire

Voir documents de la consultation.

Les candidatures, offres et documents de présentation associés seront entièrement rédigés en langue française, l'unité monétaire utilisée est l'euro.

6. Critères de jugement

Le Pouvoir Adjudicateur choisira l'offre économiquement la plus avantageuse déterminée en fonction des critères suivants, déclinés par ordre d'importance et pondérés d'un coefficient :

- Valeur et qualité technique : 40%
- Coût global : 40%
- Délais de livraison : 20%

7. Retrait du dossier de consultation / Transmission des offres

Le Dossier de Consultation pourra être retiré sous forme électronique sur le profil d'acheteur de la SIMKO situé à l'adresse suivante : <http://simko973.e-marchespublics.com> .

En application des dispositions prévues aux articles 40 et 41 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, les soumissionnaires devront déposer leurs candidatures et leurs offres par voie électronique sur ce profil d'acheteur. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée exception faite de la copie de sauvegarde.

Il est à noter qu'il sera procédé à la re-matérialisation (impression sur papier) de l'offre du candidat retenu, afin d'en permettre la signature par le Pouvoir Adjudicateur.

8. Date limite de réception des offres

Le jeudi 27 septembre 2018 à 12 heures.

9. Délai pendant lequel le soumissionnaire reste engagé par son offre

Cent vingt (120) jours à compter de la date limite de réception des offres.

10. Renseignements complémentaires :

Les demandes de précision d'ordre administratif et technique devront parvenir respectivement aux correspondants suivants :

- Resp. Cellule Marchés : Mme Marcia JULES – ma.jules@simko.fr - Tél. : 0594 32 90 07
- Resp. Service Informatique : M. Emmanuel LAZARO – em.lazaro@simko.fr - Tél. : 0594 32 90 35

11. Procédure de recours

L'instance compétente pour les procédures de recours est le Tribunal de Grande Instance de Cayenne - 7, avenue du Général de Gaulle - 97300 CAYENNE - Téléphone : 0594 29 76 30.

Dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, en cas de manquement aux obligations de publicité ou de mise en concurrence, toute personne ayant intérêt à conclure le contrat peut demander au juge de prendre toute mesure tendant à ce qu'il soit ordonné à la personne morale responsable du manquement de se conformer à ses obligations.

12. Organes de publication

- BOAMP
- JAL France Guyane

13. Date d'envoi à la publication chargée de l'insertion

Mercredi 5 septembre 2018